



Tarascon, le 29 septembre 2020

## Déclaration liminaire

Madame la Directrice,

Madame, Messieurs les membres du Comité Technique (CT),

Les membres de notre Organisation Syndicale (OS), s'associent à l'émotion et à la tragédie suscitée par la catastrophe que nos collègues et amis ont subis le 27 août 2020, et nous tenons à exprimer notre solidarité à Jean-Paul et Clément et à leurs proches. Désormais, venir travailler sur notre établissement est un engagement différent, après ce nouveau drame qui a une nouvelle fois touché notre établissement.

Par la suite, lors du conseil d'évaluation, qui a eu lieu mercredi 16 septembre 2020, **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire** est intervenu sur :

- La lutte contre les projections,
- La sécurité de l'établissement,
- La révision de l'organigramme de référence.

**FORCE OUVRIÈRE** a reçu du préfet :

- l'autorisation pour installer un dispositif de vidéosurveillance ou d'appareil photo à déclenchement automatique sur la voie publique afin de lutter contre les projections (le matériel et la surveillance seront toutefois à la charge de l'Administration Pénitentiaire).
- son approbation en ce qui concerne la faible hauteur du grillage qui donne accès au glacis. **FORCE OUVRIÈRE** demande à cette instance d'acter une élévation de celui-ci.

**FORCE OUVRIÈRE** a reçu du Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille :

- l'information concernant l'étude de l'élévation consécutive des filets anti-projections,
- l'information concernant la budgétisation des fenêtres et armature des miradors,



- l'approbation de la demande **FO** en ce qui concerne la sécurisation de l'accès au Quartier d'Isolement (QI) / Quartier Disciplinaire (QD) par le monte-charge.

Madame la présidente, **FORCE OUVRIÈRE** vous demande ce qu'il en est actuellement, sur les informations et les approbations reçues par **FO** lors du conseil d'évaluation ?

De plus, notre OS insiste sur le fait que les agents du centre de détention de Tarascon mérite mieux :

1. que l'on ne parle d'eux que par le biais des tentatives d'homicides ou agressions physiques à leurs rencontre,
2. que d'être traiter comme des enfants irresponsables qu'il faut administrer à chaque instant,
3. que subir l'arrogance manifesté par des manières hautaines, blessantes et qui n'hésite pas à humilier le personnel et à lui « marcher » dessus pour pouvoir « exister »

Cette façon que la direction locale manage son personnel est sûrement utilisée afin que celle-ci se sente rassuré dans son travail, et ainsi avoir ce sentiment de contrôle sur la situation, alors que finalement rien n'est contrôlé. Les preuves en sont les incidents graves qui se passent sur notre établissement et la réponse apportée.

Pour ces raisons, les membres **FORCE OUVRIÈRE** attendent avec impatience la prochaine Commission Administrative Paritaire Nationale des Directeurs des Services Pénitentiaires et souhaite à notre actuelle chef d'établissement et que vos vœux de mutations soient acceptés.

En ce qui concerne ce comité technique, **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire** restera vigilant et s'opposera aux atteintes des conditions de travail des personnels de Surveillance, qui exercent au quotidien sur nos coursives de plus en plus violentes.

**FORCE OUVRIÈRE** travaille et n'hésite pas à **RÉSISTER** à l'asservissement du personnel de l'établissement par notre direction !!!

Madame la présidente, si vous abaissez les agents de notre centre de détention, alors ne vous étonnez pas que **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire** soit l'opresseur du votre !!!

**Les Membres élus  
du SLP **FORCE OUVRIÈRE**  
siégeant au comité technique**

